

SECRETARIA GENERAL
30 OCT 1946
14552
NARBONNE-AUDE

Narbonne, le 23 octobre 1946.

Monsieur le Maire de Narbonne.

Monsieur:

Les fils des réfugiés espagnols qui avec leurs pères quittèrent l'Espagne en fuyant le fascisme ont reçu a l'école française une instruction identique a celle que le noble pays qui les accueilli/donne a ses enfants.

Cette enfance qui dans sa grande majorité, parle l'espagnol, qui est la langue de leurs parents, ignorent, presque tous, la morphologie et la syntaxe de la noble langue de Cervantes, aussi bien que l'Histoire et la Géographie de leur pays natal.

Ces considerations, nous ont fait penser a nous, instituteurs espagnols, a la necessité d'ouvrir un cours pour ces enfants espagnols qui librement voudront s'y inscrire.

Nous avons l'honneur de vous demander l'autorisation de disposer de deux salles de classe dans une école située au centre de la Ville, par exemple à Elisee Reclus ou Jean Jaurés, a partir de 17'30 à 19 heures.

Pour remplir cette noble tâche, que nous croyons être un devoir pour nous, nous vous demandons de vouloir nous donner satisfaction.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de notre reconnaissance.

Joseph Mir *Vilalta*

Signé: Joseph Vilalta, 8, rue Girard
Joseph Mir 15, rue Brissot.